Procès-verbal de la 64e assemblée des délégués tenue au château de Stockalper, à Brigue, le 26 mai 1984

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **10 (1984)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Communications du comité central

1. Assemblée des délégués de 1984
L'assemblée des délégués de 1984, tenue dans le Valais, appartient au passé. Nous nous sentons pressé de remercier de tout cœur la «Konzertgesellschaft Oberwallis», à Brigue, mais en particulier son président, M. Willy Lohri, de l'organisation impeccable de la réunion et du merveilleux programme. Un grand merci va aussi au directeur du concert de gala, M. Anton Rovina, à tous les musiciens, au soliste et aux interprètes des lieder de Schubert pour encadrer la distinction des vétérans. Nous voudrions remercier aussi M. le Dr. med. Joseph Escher de sa très intéressante conférence que nous publierons dans le plus bref délai possible dans la «Sinfonia».
Nous avons vécu de beaux jours à Brigue. L'accueil fut extrêmement cordial. Nous nous souviendrons avec gratitude de la sympathique adresse de bienvenue de M. le Dr. Werner Perrig, président de ville, et de la sérénade pleine d'allant offerte par la «Jugendmusik» de Brigue dans la cour du magnifique château de Stockalper. L'assemblée des délégués de 1984, tenue à Brigue, restera gravée dans notre mémoire. Les meilleurs remerciements à tous ceux qui y contribuèrent!

2. Cours
Vous trouverez, jointe au présent numéro de la «Sinfonia», toute la documentation relative aux cours décidés par l'assemblée des délégués. Veuillez vouer toute votre attention aux descriptions des cours et les remettre à des membres intéressés de votre orchestre.

3. Assemblée des délégués de 1985 et rencontre d'orchestres à Boswil
En mai 1985 aura lieu, à Boswil, la deuxième rencontre nationale des orchestres d'amateurs (fin de semaine du 4 au 5 mai).
L'assemblée des délégués de la SFO se tiendra également à Boswil, le 4 mai 1985. Les invitations pour la rencontre d'orchestres ont déjà été envoyées. Nous prions tous les orchestres d'envisager sérieusement une participation. Les orchestres ne possédant pas encore la documentation, sont priés de s'adresser à la secrétaire centrale. La convocation pour l'assemblée des délégués suivra, comme de coutume, après le nouvel-an.

4. Année européenne de la musique
Le Conseil de l'Europe a déclaré l'année à venir «Année européenne de la musique». La rencontre d'orchestres à Boswil sera organisée dans le cadre de cette année particulière et figurera dans la nomenclature des projets officiels de la Suisse. Admettant que beaucoup de sections projetteront des activités spéciales pour «l'Année de la musique», nous sommes volontiers d'accord (et y intéressé aussi) de recueillir ces activités, de les résumer, le moment venu, sous une forme appropriée, et de les publier. Les orchestres désireux de faire inclure ces activités dans ce programme d'ensemble, voudront bien adresser au président central, d'ici le 30 septembre 1984, leurs projets formulés par écrit. Cela permettra de composer un premier programme qui pourra ensuite être complété au fur et à mesure.
Les demandes de publication devront contenir des indications concernant le genre, le contenu, le lieu et la date de la manifestation, et si possible indiquer aussi le lieu de la location des billets d'entrée (si elle est prévue). Des projets de caractère super-régional seront de même annoncés à l'office de la presse de l'Année européenne de la musique. Dans «l'Année de la musique», la SFO devra être présente aussi bien que possible.

5. Archives
L'assemblée des délégués, tenue à Brigue, décida de prendre sérieusement en main la création d'archives de la SFO. Les sections et les membres du comité central qui détiennent des documents de la SFO présentant un intérêt pour nos archives, voudront bien s'annoncer par écrit au président central en précisant le genre des documents.

Chers membres de la SFO, nous avons devant nous des mois prometteurs. Veuillez tous contribuer à former et à favoriser l'avenir de la SFO. Nous vous remercions beaucoup de toutes vos suggestions et de votre coopération!

Herrenschwanden, le 14 juin 1984
Pour le comité central,
Jürg Nyffenegger, président central

Deux communications importantes à MM. les Chefs d'orchestre et aux Commissions de musique de nos sections

Première communication importante: Collaboration des sections aux nouvelles acquisitions de la bibliothèque centrale
- Avez-vous entendu dans un concert, à la radio ou à la télévision un morceau de musique intéressant?
- Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi une œuvre précise ne figure pas dans la bibliothèque centrale?
- Trouvez-vous que les sections devraient avoir davantage le droit de collaborer dans les acquisitions de la bibliothèque centrale?

La commission de musique est aussi du même avis sur ce dernier point et vous fait partant la proposition suivante:
Vous noterez le nom du compositeur, le titre de l'œuvre (le cas échéant, la tonalité et/ou le numéro de l'opus) sur une feuille sous le titre: **Acquisitions nouvelles 1984** et vous l'enverrez, d'ici le 31 août 1984, à la Bibliothèque centrale de la SFO, Case postale 47, 3000 Berne 22.
Dans sa réunion de septembre, la commission de musique établira ensuite la liste définitive des acquisitions.

Seconde question importante: 1985 sera une année dédiée à Johann Sebastian Bach, à Georg Friedrich Händel et à Johann Christian Bach.
Les œuvres les plus demandées de ces compositeurs font partie de la bibliothèque centrale en deux ou trois exemplaires, d'autres seulement en un exemplaire.
Or, si vous désirez participer aux festival de 1985, pensez-y de commander le matériel assez à l'avance. La bibliothèque centrale vous desservira dans l'ordre de succession des entrées des commandes.

Procès-verbal de la 64e assemblée des délégués tenue au château de Stockalper, à Brigue, le 26 mai 1984

1. Salutations
M. Jürg Nyffenegger, président central, salue très cordialement tous les délégués, le comité central, la commission de musique, les membres d'honneur et les hôtes. Il remercie la «Konzertgesellschaft Oberwallis» de l'invitation et de l'excellente organisation de la réunion. Nous pouvons souhaiter une particulière bienvenue au président du Grand conseil du canton du Valais, M. Richard Gertschen, au chef de l'Office des écoles du degré moyen, M. le Dr. Joseph Guntern, à M. Alex Ogier de l'Association fédérale de musique et à M. R. Schönenberger de la Société suisse de pédagogie musicale. Le président de ville de Brigue, M. le Dr. Werner Perrig, se joindra à nous plus tard. Nous nous réjouissons de la présence des membres d'honneur Dr. Alois Bernet et Dr. Ed. M. Fallet-Castelberg et Isabella Bürgin. Se sont excusées les personnalités ou institutions suivantes: M. le conseiller fédéral Alphons Egli, les conseillers d'Etat Steiner et Wyer, l'Office fédéral de la culture, l'Association des musiciens suisses, l'Union des chorales suisses, la SUISA et Radio DRS.
Nos membres d'honneur MM. Carlo Olivetti, Fritz Kneusslin et Peter Escher se sont aussi excusés.

2. Hommage aux défunts
La SFO déplore la mort de sa bibliothécaire centrale, Mme Trudi Zumbrunnen-Abegglen, qui nous quitta après une longue maladie, mais néanmoins de façon inattendue, le 15 octobre 1983. Elle exerçait ses fonctions avec zèle et engagement de même que son activité au sein de l'Orchestre symphonique des PTT, à Berne, où elle ne jouait pas d'un instrument, mais s'occupait des travaux administratifs. L'Orchestre de Brugg AG perdit MM. Adolf Schneider et Luigi Carcano, deux membres actifs pendant de très nombreuses années. L'Orchestre de Reinach déplore le décès de M. Ernst Zumbrunn. L'Orchestre de chambre de Kloten perdit M. André Durand. Tout à fait inopinément décéda, le 6 avril 1984, le président du Conseil suisse de la musique, M. Lance Tschannen. Ses intérêts musicaux se mouvaient, certes, sur un autre plan, mais il s'engageait néanmoins, de façon approfondie, pour l'ensemble de la vie musicale.
L'assemblée honore la mémoire de tous les défunts en observant une minute de silence.

3. Etat des présences et nomination des scrutateurs
Sont représentées 36 sections avec 65 délégués et hôtes. Le comité central est présent in corpore, la commission de musique est représentée par trois de ses membres (son président, M. Michel Rochat, séjournant à l'étranger). De plus, nous enregistrons, comme toujours, la présence du rédacteur de la «Sinfonia».
Deux dames sont appelées à fonctionner comme scrutateurs. Nous avons malheureusement omis de noter leurs noms et sections. Toutefois, tous les votes ayant passé à l'unanimité, nous plaidons indulgence.

4. Procès-verbal de la 63e assemblée des délégués tenue à Berne, le 14 mai 1983 («Sinfonia» 1983, no 2)
Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Rapport du président central sur l'activité de la SFO en 1983 («Sinfonia» 1984, no 1)
Le vice-président, M. Hermann Unternährer, soumet ce rapport à la discussion qui n'est toutefois pas demandée. Ensuite: acceptation à l'unanimité. Nous remercions le président central de son travail.

6. Rapport de la bibliothécaire centrale pour 1983 («Sinfonia» 1984, no 1)
Le rapport annuel de la bibliothécaire centrale ne s'étend qu'à la période d'aide temporaire que Mme Käthi Wagner-Engel prêta de façon méritoire. Nous espérons que les données sur des questions administratives et aussi ses suggestions auront été lues et seront retenues. Le rapport est accepté à l'unanimité.

7. Rapport de la commission de musique («Sinfonia» 1984, no 1)
Le rapport est très bref en comparaison du travail fourni par la commission de musique. Il est approuvé.

8. Acceptation des comptes 1983 et rapport des vérificateurs («Sinfonia» 1984, no 1)
La déléguée-vérificatrice de l'Orchestre de la ville de Zoug recommande aux délégués d'accepter les comptes. Point n'est besoin de lire le rapport des vérificateurs. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, décharge est donnée au caissier central et au comité central.

9. Budget pour 1984 et cotisation 1984
Le budget est approuvé à l'unanimité.

10. Elections
10.1 Election complémentaire au comité central
Les délégués ayant déjà pu constater, en prenant acte du rapport de la bibliothécaire centrale, de quelle façon exemplaire Mme Käthi Wagner-Engel prenait soin de la bibliothèque et combien elle est familiarisée avec les travaux de l'institution, on comprendra aisément que nous la proposions comme nouvelle bibliothécaire centrale.
Normalement, le comité se constitue soi-même, mais vu la tâche importante dévolue au bibliothécaire, il est indispensable de trouver une personne précise pour ces fonctions. Mme Käthi Wagner-Engel est élue par acclamation. Elle remercie les délégués par quelques paroles sympathiques.
10.2 Sections vérificatrices des comptes et section suppléante
L'Orchestre de la ville de Zoug reste section vérificatrice, l'Orchestre de Zofingue accède au rang de deuxième section vérificatrice. En tant que section suppléante est proposé et élu l'Orchestre de Lucerne. Sa délégation arrivant malheureusemen en retard, elle ne pouvait se prononcer sur cette election.

11. Propositions du comité central
Programme de travail 1984 et 1985
Le Conseil de l'Europe ayant désigné l'année 1985 comme «Année européenne de la musique» et des activités particulières étant organisées pour cette année, force nous était de faire connaître, déjà maintenant, notre proposition car des manifestations de plus grande envergure exigent beaucoup plus de temps de préparation ce qui explique des programmes de travail pour deux ans.
11.1 Modification des statuts
Selon la proposition du comité central, l'article 34 des statuts subit des modifications («Sinfonia» 1984, no 1, p. 3). La proposition est acceptée à l'unanimité.
11.2 Programme de travail 1984
a) Préparation de l'Année européenne de la musique. La proposition est approuvée à l'unanimité.
b) Répétition du cours pour chefs d'attaque et chefs de registre.* Il est prévu d'organiser un cours en Suisse alémanique et un en Suisse romande. Le programme sera quelque peu allégé par rapport à 1982–1983. Le nombre des participants sera limité à 12.
c) Organisation d'un cours pour membres de commissions de musique: Composition des programmes, calcul de la durée d'un concert, impression des programmes, etc.* Ce cours est prévu à deux samedis après-midi (janvier 1985), le lieu étant fixé d'après les inscriptions.
** Les programmes détaillés et les délais d'inscription seront publiés soit dans la «Sinfonia» ou par des feuilles volantes.*
Les frais des moniteurs des cours et des locaux seront supportés par la SFO. Les participants aux cours payeront eux-mêmes les frais de voyage et – dans le cas du cours pour chefs d'attaque et chefs de registre – leur frais de logement.
d) Création d'archives. La SFO doit malheureusement vivre encore toujours sans archives. Ses documents sont disséminés dans divers lieux. La rédaction d'une chronique ne serait possible que grâce à la plaquette que M. Ed. M. Fallet-Castelberg élabora à l'occasion du cinquantenaire de la SFO, mais seulement pour cinquante années. Le comité central a découvert en Mlle Jolanda Mäder une personne qui serait d'accord de classer les documents et d'organiser ensuite des archives.
Le programme de travail pour l'année 1984 est approuvé à l'unanimité.
Chaque programme annuel comprend comme postulat constant notre bibliothèque centrale. Le réglement quelque peu modifié a été envoyé aux sections avec le nouveau catalogue. L'attention des bibliothécaires ou des commettants d'œuvres est attirée sur deux innovations: Le prêt gratuit s'entend pour 7 mois, les frais de prolongation s'élèvent à dix francs par œuvre et par mois. A titre d'essai, il ne sera pas nécessaire d'effacer toutes les inscriptions. L'essai court du premier juillet 1984 jusqu'à l'assemblée des délégués de 1985.
11.3 Programme de travail 1985
a) Rencontre d'orchestres à Boswil, les 4 et 5 mai 1985. Dans le cadre de l'Année européenne de musique, cette rencontre sera liée avec l'assemblée des délégués de 1985. Le vice-président, M. Hermann Unternährer, donne un aperçu historique sur la vieille église de Boswil et résume le programme provisoire de la réunion. Tous les participants reçurent une feuille d'orientation comportant l'invitation pour la rencontre d'orchestres. Elle sera adressée encore à toutes les sections.
b) Fondation de «L'Association européenne d'orchestres d'amateurs». Le projet de statuts a été adressé aux pays intéressés pour préavis. En septembre 1984, une séance sera organisée, ensuite la fondation pourra avoir lieu l'année prochaine.
c) De concert avec l'Association fédérale de musique et l'Union suisse des chorales, la SFO désire organiser une manifestation informative sur l'amateurisme musical en Suisse. Nous inviterons à cet effet le Conseil fédéral et les institutions culturelles afin d'atteindre un vaste public avec nos exécutions. La Radio et la Télévision ne manqueront pas non plus.
d) Le «Migros-Genossenschafts-Bund» nous a offert, cette année, de charger des compositeurs suisses d'écrire des œuvres susceptibles d'être jouées par des orchestres d'amateurs, et d'en faire cadeau ensuite à la bibliothèque de la SFO. La deuxième rencontre suisse des orchestres fait partie de l'Année européenne de la musique. Pour toutes les autres manifestations ou projets, nous pourrons utiliser le symbole distinctif. Les sections qui désireraient produire quelque chose dans ce cadre, voudront bien s'adresser au président central Nyffenegger.
Le programme de travail pour l'année 1985 est approuvé à l'unanimité.

12. Propositions des sections
Néant.

13. Désignation du lieu de l'assemblée des délégués de 1985
Par l'acceptation du programme de travail pour 1985, le lieu de l'assemblée des délégués est déjà fixé (Boswil). Nous cherchons encore une section qui désirerait assumer la responsabilité de la soirée récréative.
A la question du président central si quelqu'un s'intéresse déjà pour l'organisation de l'assemblée des délégués en 1986, personne n'est à même de répondre pour le moment.

14. Divers
14.1 Le président central Nyffenegger regrette de devoir faire savoir que notre rédacteur de la «Sinfonia», M. Ed. M. Fallet-Castelberg, entend quitter ses fonctions à la fin de 1984. Il atteindra ses 80 ans en automne et trouve qu'il a assuré son travail longtemps, mais aussi avec joie. Nous ne pouvons que le remercier de sa persévérance et souhaiter de lui trouver un successeur digne de lui.
14.2 Le président central Nyffenegger remercie encore une fois la «Konzertgesellschaft Oberwallis» et, en particulier, M. Willy Lohri et Mlle Vreni Gertschen et tous leurs assistants ainsi que le chef d'orchestre, M. Anton Rovina, de l'organisation impeccable et l'orchestre de son empressement d'accueillir dignement les délégués.
14.3 M. René Pignolo encourage les orchestres qui commandent des œuvres à la bibliothèque centrale, de joindre à leur commande des salutations ou un mot de remerciement pour la bibliothécaire. Elle n'est pas une employée au sens commercial, mais il lui faut beaucoup d'idéalisme pour employer tout son temps pour un très modeste salaire.

15. Conférence du Dr. med. Joseph Escher
Grâce à ses exposés et ses illustrations musicales, la conférence sur «Musik und Medizin» a enthousiasmé les auditeurs et confirmé sûrement des expériences personnelles de maint mélomane. Nous espérons pouvoir publier le texte de cette conférence.

16. Distinction des vétérans fédéraux d'orchestre
Encadré de deux lieder de Schubert présentés par Lisette Steiner (soprano) et Heidi Brunner-Gut (piano), M. Hermann Unternährer harangua les vétérans d'honneur et les vétérans. Les membres suivants furent ensuite distingués par la carte, l'insigne et le petit bouquet de fleurs:

Vétérans d'honneur
(Pour les noms, le lecteur voudra bien se reporter au texte allemand.)

Vétérans
(Pour les noms, le lecteur voudra bien se reporter au texte allemand.)

Wallisellen, le 30 mai 1984
Pour le procès-verbal: *Isabella Bürgin*

Camps musicaux des Jeunesses musicales de Suisse 1984

23e Camp musical international des JMS
Orchestre – Chœur – Musique de chambre
Dates: du 16 au 29 juillet 1984.
Lieu: Centre culturel de Sornetan, 2711 Sornetan.
Conditions de logement: chambres à 1 lit, à 2 lits et à 8 lits (tout confort).
Prix: frs. 440.–.
Bourses: des bourses peuvent être obtenues.
Direction musicale: Johannes Schlaefli.
Assistants: Antoinette Füri et Felix Renggli.
Administration: Luc Terrapon, secrétariat des Jeunesses musicales de Suisse, Maison de la Radio, Case postale 233, 1211 Genève 8.
Composition de l'orchestre: cordes, 2 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 bassons, 2 cors, 2 trompettes, 3 trombones, 1 percussion avec timbales, instruments d'accompagnement pour la musique de chambre: piano, orgue, harpe.
Chœur: une heure de chant par jour, avec formation et relaxation vocale pour tous.
Musique de chambre: chaque participant pourra jouer dans au moins une formation de musique de chambre et éventuellement dans les ensembles de cordes, de vents ou l'ensemble vocal.
Programme: J. Brahms, Ungarische Tänze et Deutsche Volkslieder; L. Janacek, Suite, op. 3; C. Saint-Saëns, Havanaise, op. 83, pour violon et orchestre; I. Strawinsky, Impressions norvégiennes. Les pièces travaillées par les groupes de musique de chambre et les ensembles seront choisies au début du camp.
Concerts: vendredi 27 et samedi 28 juillet dans les alentours.
Niveau et âge: Instrumentistes avancés (cordes: connaissance du «spiccato» demandée) âgés de 15 à 25 ans.